

■ **Fondation immobilière de la Société d'étudiants Helvétia**, à Lausanne, CH-550-0175202-7 (FOSC du 05.09.2006, p. 14/3535810). Selon décision de l'autorité de surveillance du 4 juin 2008, la fondation est dispensée de désigner un organe de révision, conformément à l'article 83a, al.4 CC. Nouveau membre du conseil avec signature collective à deux avec le président ou le secrétaire-caissier: Gex Nicolas, de Daillens, à Pully. Trotti Yvan et Weniger Olivier ne sont plus organes de révision.

Registre journalier no 7236 du 16.06.2008
(04532386 / CH-550.0.175.202-7)